



## Déclaration de bris de glaces d'un véhicule

à envoyer par lettre recommandée à votre assureur dans les 5 jours

Pour tout savoir sur la conduite à tenir en cas de bris de glaces, rendez-vous sur le site AXA dans la rubrique Se Déplacer, puis cliquez sur : ....

Si vous avez besoin de retrouver votre n° de contrat auto ou moto, contactez votre Conseiller AXA. Ses coordonnées se retrouvent facilement sur le site en cliquant en haut à droite des pages sur : « Recherchez un Conseiller »

Votre nom : .....

Votre prénom : .....

Votre adresse : .....

.....

.....

.....

---

N° de téléphone où l'on peut vous joindre : .....

N° de contrat Assurance auto ou moto : .....

Date du sinistre : .....

Circonstances et remarques : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PJ :

- Copie de la déclaration à la police (s'il s'agit d'une agression)
- Facture du prestataire de service (si vous n'avez pas fait effectuer les travaux par un prestataire agréé)

---

Toutes les déclarations de sinistres sont à votre disposition sur le site web d'AXA, [www.axa.fr](http://www.axa.fr)